

MYANMAR

Environnement opérationnel

Contexte

En 2011, l'environnement politique du Myanmar a été marqué par la transition du régime militaire à un gouvernement civil. Le changement a été soutenu par un dialogue historique entre le Président Thein Sein et Aung San Suu Kyi, dont la Ligue nationale pour la démocratie a obtenu 43 des 45 sièges aux élections partielles d'avril 2012. Les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne ont répondu en levant ou suspendant la plupart de leurs sanctions économiques.

Le nouveau parlement a accepté d'étudier la possibilité de rédiger une nouvelle loi sur la nationalité et d'abroger la loi actuelle sur la citoyenneté du Myanmar, ce qui pourrait améliorer le sort d'un groupe important de résidents dans l'État de Rakhine et d'autres personnes privées de citoyenneté dans le pays. En revanche, le Gouvernement a répondu en réitérant les politiques actuelles. Le HCR prévoit qu'il demeurera nécessaire de venir en aide à près de 800 000 résidents de l'État de Rakhine dépourvus de citoyenneté. Les membres de ce groupe ont pu voter aux élections de novembre 2010, avec des cartes d'enregistrement temporaire délivrées par le Gouvernement. Néanmoins, des discussions sur le remplacement des documents temporaires par des cartes indiquant un statut résidentiel plus permanent, à défaut d'une pleine citoyenneté, n'ont pas abouti à des résultats. Aucune avancée n'a été enregistrée dans la situation juridique ni dans les conditions de vie de ce groupe particulier dans l'État de Rakhine.

La violence intercommunautaire qui a éclaté dans l'État de Rakhine en juin 2012 a forcé près de 75 000 personnes à s'enfuir de chez elles. Pour y répondre, le HCR a dirigé les interventions humanitaires dans quatre secteurs : protection, abris, coordination des camps et gestion des camps, et articles non alimentaires.

Le Haut Commissariat portera également assistance aux personnes sans citoyenneté dans d'autres régions du Myanmar. À cet égard, le premier recensement national à être organisé depuis 31 ans (qui sera mis en œuvre en 2014) constituera une précieuse source d'information. Le HCR envisage aussi de réaliser une enquête sur l'apatridie dans le pays.

Au sud-est du Myanmar, le HCR assiste quelque 239 000 personnes touchées par le déplacement avec une surveillance de la protection et des activités de plaidoyer auprès du Gouvernement pour améliorer l'accès de ces personnes aux services essentiels. En 2012, l'Organisation a pu étendre la portée de ses opérations dans cette région, ce qui lui a permis d'avoir accès à plus de 100 000 individus nécessitant une aide et quelque 2 000 rapatriés spontanés depuis la Thaïlande.

Le cessez-le-feu entre le Gouvernement et les forces de l'Armée d'indépendance de Kachin a été violé en 2011, et les hostilités



continuent. En conséquence, plus de 75 000 personnes, en majorité des femmes et des enfants, ont fui leurs maisons et leurs villages. Depuis septembre 2011, le HCR dirige les interventions d'urgence à Kachin dans les secteurs de la protection, des abris, de la coordination des camps et de la gestion des camps, et des articles non alimentaires.

Besoins

L'absence de citoyenneté et l'impossibilité de jouir de leurs droits fondamentaux, ainsi que les politiques restrictives et les pratiques discriminatoires adoptées par les autorités, constituent les principaux problèmes auxquels sont confrontés les résidents musulmans de l'État de Rakhine en termes de protection et de moyens de subsistance. Les services essentiels, tels que les soins de santé, l'alimentation en eau, l'assainissement et l'éducation, sont malheureusement insuffisants, voire même inexistantes dans la plupart des cas.

Encourager la coexistence pacifique entre les communautés et accroître la participation des femmes et des jeunes filles aux décisions communautaires sont des priorités pour le HCR dans l'État de Rakhine. L'Organisation devra distribuer des articles non alimentaires et des abris rudimentaires aux ménages les plus

Chiffres prévisionnels pour le Myanmar

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés rapatriés	Myanmar	2 000	2 000	50 000	50 000
Déplacés internes	Myanmar	429 200	165 000	450 000	200 000
Apatrides	Apatrides	1 185 640	250 000	1 268 640	250 000
Total		1 616 840	417 000	1 768 640	500 000

vulnérables. Les activités de plaidoyer et de sensibilisation seront destinées à réduire l'apatridie dans un vaste segment de la population.

Dans l'État de Kachin, l'octroi d'un soutien de base à la population déplacée, par le biais des quatre secteurs d'intervention, reste hautement prioritaire pour le HCR. Alors que le nombre global de personnes déplacées devrait demeurer stable, le Haut Commissariat continuera de surveiller de près le potentiel d'appui au retour des populations déplacées dans l'État de Kachin, si l'opportunité se présente.

Dans le sud-est du pays, le HCR s'efforce de renforcer les mécanismes de survie des communautés touchées par les déplacements. Elles ont besoin de services essentiels tels que les soins de santé, l'eau et l'assainissement, ainsi que des articles non alimentaires et des abris. Des années de conflit ont affaibli les structures traditionnelles d'autogestion des communautés, et celles-ci doivent être renforcées. Par une présence élargie et de nouveaux partenariats avec les ONG locales, le Haut Commissariat surveillera la situation de cette population et signalera les problèmes de protection aux autorités. De plus, il offrira si nécessaire une assistance juridique, grâce à l'amélioration du système de collecte et de gestion des données.

Stratégie et activités

Conformément à la mise en œuvre du cadre stratégique des Nations Unies pour le Myanmar (2012-2015) et à sa direction du groupe de

Distribution d'articles non alimentaires d'urgence à des réfugiés à Sittwe.



travail national sur la protection, le HCR traitera un grand nombre de problèmes relatifs à l'apatridie et aux déplacements. Il plaidera auprès du Gouvernement pour l'encourager à accorder la citoyenneté aux populations apatrides, à reconnaître ses responsabilités envers les communautés touchées par les déplacements et à mettre fin aux pratiques juridiques et administratives restrictives.

En 2013, le Haut Commissariat poursuivra ses efforts pour intensifier et approfondir le dialogue avec le nouveau Gouvernement, tout en resserrant ses partenariats avec les organisations issues de la société civile, les institutions

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Élaborer ou renforcer la législation relative aux personnes dépourvues de citoyenneté.
- ☞ *L'apatridie est réduite ou prévenue grâce à des activités de plaidoyer, de suivi et de formation des autorités.*

Processus de protection et documents adéquats

- Améliorer la qualité du profilage.
- ☞ *Dans les zones où il opère, le HCR assure le suivi des besoins et des problèmes de protection d'environ 50 pour cent des populations déplacées.*

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions.
- ☞ *Environ 80 pour cent des victimes connues de violences sexuelles et sexistes reçoivent une assistance.*

Besoins de base et services essentiels

- Maintenir ou accroître l'approvisionnement en eau potable.
- ☞ *Au moins 20 litres d'eau potable sont fournis par personne et par jour aux communautés d'accueil et aux populations déplacées accessibles au HCR*
- Offrir à la population un accès optimal à l'éducation.
- ☞ *Le taux de scolarisation dans le primaire atteint 95 pour cent.*
- ☞ *Le taux d'alphabétisme atteint 30 pour cent.*

- ☞ *Jusqu'à 60 pour cent des enfants âgés de 3 à 5 ans fréquentent des classes de développement de la petite enfance.*

- Créer, améliorer et entretenir des abris et des infrastructures.
- ☞ *Les abris d'urgence sont conformes aux normes Sphère.*
- Renforcer les services pour les personnes ayant des besoins spécifiques.
- ☞ *Une assistance est prodiguée aux individus les plus vulnérables.*
- Garantir un approvisionnement suffisant d'articles ménagers et de base.
- ☞ *Les individus et les familles reçoivent des secours dans toutes les régions où le HCR mène des interventions d'urgence.*
- Assurer un assainissement satisfaisant et de bonnes conditions d'hygiène à la population.
- ☞ *Les femmes reçoivent des articles sanitaires dans toutes les régions où le HCR mène des interventions d'urgence.*

Autonomisation et autogestion communautaires

- Renforcer la mobilisation communautaire.
- ☞ *Au moins 50 pour cent des structures dirigeantes des communautés sont composées de femmes, tandis que les chefs et les membres des communautés sont formés aux fonctions dirigeantes et aux compétences essentielles.*
- Permettre la coexistence pacifique entre les communautés locales.
- ☞ *Les tensions entre les différentes communautés diminuent.*
- ☞ *La participation des femmes et des jeunes filles aux prises de décisions s'accroît grâce aux centres communautaires interethniques, qui proposent des formations au leadership communautaire, des cours d'alphabétisation et d'informatique.*

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	152
Internationaux	23
Nationaux	72
JEA	2
VNU	2
Autres	53

En plus de ses sept bureaux de terrain, le HCR a aussi une présence dans six régions frontalières, où se concentrent des déplacés et/ou des réfugiés.

universitaires et les ONG locales et internationales. Il coopérera avec elles pour améliorer les conditions de vie des communautés touchées par les déplacements, des rapatriés et des populations apatrides.

Le suivi de la protection, le plaidoyer et le renforcement des capacités seront complétés par une amélioration des services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation. L'accent sera mis sur le renforcement des structures dirigeantes des communautés, la coexistence pacifique entre les groupes ethniques et la participation des femmes et des jeunes filles aux prises de décision.

○ Contraintes

Les activités que le HCR prévoit de réaliser au Myanmar reposent sur l'espoir qu'un dialogue constructif avec les autorités et des programmes de développement et d'infrastructures ciblés élargiront l'espace humanitaire.

Au sud-est du Myanmar, l'absence de statistiques fiables pose divers problèmes au HCR, de même que l'éloignement des zones touchées par les déplacements. La faible présence des institutions humanitaires dans la région rend également difficile l'accès aux personnes ayant besoin d'une assistance. À Kachin, l'accès limité à toutes les zones entrave la mise en œuvre des activités ainsi que l'accès aux personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat.

Dans l'État de Rakhine, la poursuite des tensions intercommunautaires et de l'instabilité contrarie gravement l'accès et limite la mise en œuvre efficace d'activités d'assistance pour les déplacés internes, de même que la reprise du programme de 2012 dans le nord de cet État.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Compte tenu de ses responsabilités de direction sectorielle dans trois domaines opérationnels, le HCR entretient des relations étroites avec les institutions des Nations Unies, les ONG et les autorités centrales et régionales. Il accueille

régulièrement des réunions interinstitutions sur le terrain et dans la capitale, et il a créé en 2011 un groupe de travail sur la protection au nord de l'État de Rakhine.

L'Organisation fournit également un cadre opérationnel à plusieurs agences d'exécution avec lesquelles elle a souscrit des accords formels au Myanmar. Elle participe au mécanisme de suivi et de notification au titre de la résolution 1612 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les enfants dans les conflits armés. Dans la réponse interinstitutions aux urgences à Kachin et Rakhine, elle joue le rôle de chef de file pour les secteurs de la protection, des abris, de la coordination des camps et de la gestion des camps, et des articles non alimentaires.

| Informations financières |

Ces dernières années, le budget du HCR pour le Myanmar a connu une hausse régulière. Depuis 2009, le HCR a alloué des ressources supplémentaires pour aider la population privée de citoyenneté au nord de l'État de Rakhine dans cinq secteurs prioritaires qui sont aussi financés par le Gouvernement. Cette tendance a continué en 2011, avec l'attribution des fonds additionnels à l'assistance des victimes de deux catastrophes naturelles dans l'État de Rakhine.

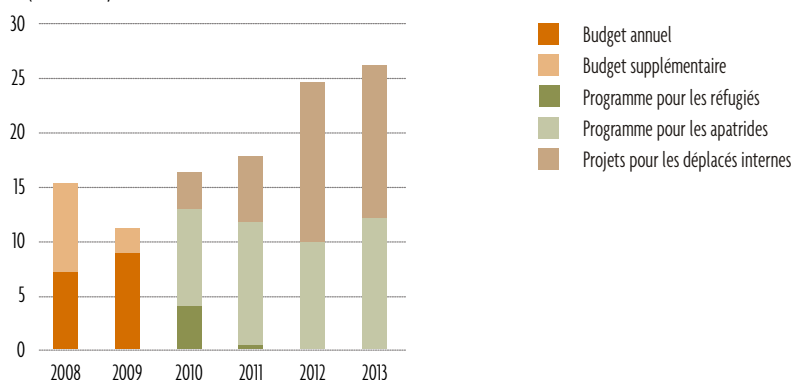
Les budgets ont aussi augmenté en 2011 et 2012 en raison des besoins accrus des personnes déplacées dans les États de Kachin et Rakhine et au sud-est du Myanmar. Du fait des nouvelles urgences de déplacés internes et de l'expansion de la zone de couverture au sud-est en 2012, le budget 2013 sera révisé pour répondre aux besoins supplémentaires.

| Conséquences d'un manque de financement |

- En 2012, le HCR a pu pénétrer dans des zones du sud-est du Myanmar où l'accès était auparavant restreint et il a été autorisé à ouvrir trois nouveaux bureaux dans la région, ce qui lui a permis de venir en aide à quelque 239 000 déplacés internes. Un

Budget du HCR au Myanmar 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



manque de financement réduirait les programmes destinés à assurer la surveillance de la protection, l'octroi de documents d'identité et la réponse aux besoins de base et aux services essentiels.

- Dans l'État de Rakhine, un manque de financement compromettrait la reconstruction des logements détruits pendant les violences et restreindrait la distribution d'articles de base et la prestation de services essentiels, limiterait gravement les activités menées pour favoriser la coexistence et réduirait le suivi

de la protection et le plaidoyer pour des solutions durables.

- Le manque de financement entraverait le recensement des cas d'apatridie et le plaidoyer pour la révision de la loi sur la citoyenneté.
- Dans les États de Kachin et de Rakhine, un manque de financement saperait gravement la réponse aux urgences et toucherait en particulier l'assistance dans le secteur des abris et des articles non alimentaires aux personnes ayant des besoins spécifiques.

Budget 2013 du HCR pour le Myanmar (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	1 146 634	173 339	1 319 973
Institutions administratives et pratiques	647 258	322 132	969 389
Assistance juridique et recours	499 721	584 259	1 083 980
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	72 622	0	72 622
Sous-total	2 366 235	1 079 730	3 445 965
Processus de protection et documents adéquats			
Identification des cas d'apatridie	623 160		623 160
Enregistrement et établissement de profils	0	431 318	431 318
Enregistrement et documents d'état civil	925 282	348 920	1 274 201
Sous-total	1 548 442	780 238	2 328 680
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	1 007 225	1 007 225
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	65 122	550 615	615 736
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	90 061	0	90 061
Protection des enfants	626 848	0	626 848
Sous-total	782 030	1 557 840	2 339 870
Besoins de base et services essentiels			
Santé	596 525	743 164	1 339 690
Santé procréative et services liés au HIV	502 122	512 511	1 014 633
Nutrition	263 681	0	263 681
Eau	50 061	2 045 650	2 095 711
Assainissement et hygiène	202 182	706 578	908 761
Abris et infrastructure	149 061	1 836 710	1 985 770
Articles ménagers de base	176 061	1 266 544	1 442 604
Éducation	2 038 890	719 997	2 758 886
Sous-total	3 978 583	7 831 154	11 809 737
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	948 027	218 706	1 166 733
Ressources naturelles et environnement commun	96 238	0	96 238
Autosuffisance et moyens d'existence	0	378 785	378 785
Sous-total	1 044 265	597 491	1 641 756
Solutions durables			
Retour volontaire	0	141 483	141 483
Sous-total	0	141 483	141 483
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 194 582	1 571 415	3 765 997
Gestion des opérations, coordination et appui	150 650	539 265	689 916
Sous-total	2 345 232	2 110 680	4 455 912
Total	12 064 787	14 098 616	26 163 403
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	9 852 587	14 744 210	24 596 797

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'immigration et de la population

ONG

Action contre la faim
 Bridge Asia Japan
 Community and Family Services International
 Kachin Baptist Convention – Emergency Relief Committee
 Karuna Myanmar Social Services Myitkina
 KarunaBanmaw Social Services
 MalteserHilfsdienst Allemagne
 Nyein Foundation Myanmar – Shalom MYA
 Première Urgence- Aide Médicale Internationale
 Save the Children International
 Société de la Croix-Rouge du Myanmar

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère du progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement

ONG

CARE
 Conseil norvégien pour les réfugiés
 Direction suisse du développement et de la coopération
 Médecins Sans Frontières, Pays-Bas
 Médecins Sans Frontières, Suisse
 Vision du Monde